



GRANUSEC

ABSORBANT LOURD ANTIDÉRAPANT

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : granulés de 0,6 à 5 mm

Densité : 0,72 +/- 0,05

Odeur : inodore

Couleur : grise

pH : sans

Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

GRANUSEC, absorbant minéral séché, possède une remarquable capacité d'absorption de tous les liquides. **Grand pouvoir absorbant :** **GRANUSEC** absorbe de 1 à 1,5 fois son poids en liquide suivant la nature de la pollution à éliminer. Sans odeur, antidérapant et anti-feu, **GRANUSEC** accroît la sécurité dans le travail. Exempt d'amiante, **GRANUSEC** a été spécialement conçu pour le remplacement de la sciure.

Utilisation de **GRANUSEC** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
À titre curatif.	Prêt à l'emploi.	Épandre GRANUSEC sur le liquide à absorber et laisser agir. Lorsque l'absorption est complète, il convient alors de le balayer ou de l'aspirer et de le recueillir conformément à la législation en vigueur.
À titre préventif.	Prêt à l'emploi.	Épandre GRANUSEC sur toutes les surfaces susceptibles d'être glissantes ou souillées (machines, cuves, stockage de fûts, etc...).

Biodégradabilité : matière minérale chimiquement inerte sans écotoxicité totalement recyclable. Il convient d'observer la législation en vigueur concernant la nature du produit absorbé en vue d'une remise à un destructeur agréé ou mise dans une décharge.

Recommandation : si des quantités importantes de produit sont mises en œuvre, port d'un masque anti-poussières conseillé.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.